



**Personnel - Administration Générale -
Mutualisation**

OBJET : Rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - Année 2019

EXPOSE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit adresser chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

C'est dans ce cadre que le rapport d'activités est remis en séance aux Conseillers Communautaires.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Personnel - Administration Générale – Mutualisation » réunie le 16 septembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire donne acte à Monsieur le Président de la transmission du rapport d'activités de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval relatif à l'année 2019.

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte de la présentation de ce rapport

Présenté à Châteaubriant, le 29 septembre 2020

Le Président,

Alain H

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-376-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAUULT

MAIRIES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

CHÂTEAUBRIANT

Place Ernest Bréant
44110 Châteaubriant

Tél. : 02 40 81 02 32
www.mairie-chateaubriant.fr

DERVAL

15 rue de Rennes
44590 Derval

Tél. : 02 40 07 70 11
www.derval.fr

ERBRAY

6 place de la Mairie
44110 Erbray

Tél. : 02 40 55 01 11
www.erbray.mairie44.fr

FERCÉ

9 rue de la Mairie
44660 Fercé

Tél. : 02 40 28 87 57

GRAND-AUVERNÉ

7 rue de la Barre David
44520 Grand-Auverné

Tél. : 02 40 07 52 12
grand-auverne.fr

ISSÉ

1 rue de la Coutrie
44520 Issé

Tél. : 02 40 55 19 23
www.isse.fr

JANS

8 place de l'Église
44170 Jans

Tél. : 02 40 51 43 73
www.mairie-jans.fr

JUIGNÉ-DES-MOUTIERS

11 rue de la Mairie
44670 Juigné-des-Moutiers

Tél. : 02 40 55 51 06
www.juignedesmoutiers.fr

LA CHAPELLE-GLAIN

4 rue Flavien
44670 La Chapelle-Glain

Tél. : 02 40 55 52 23
la-chapelle-glain.fr

LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

72 rue des Frères Templé
44520 La Meilleraye-de-Bretagne

Tél. : 02 40 55 20 06
www.lameillerayedebretagne.fr

LOUISFERT

1 bis rue de l'Espérance
44110 Louisfert

Tél. : 02 40 81 26 72
www.commune.louisfert.fr

LUSANGER

20 place de l'Église
44590 Lusanger

Tél. : 02 40 07 83 08
www.mairie-lusanger.fr

MARSAC-SUR-DON

1 rue Pierre Perchais
44170 Marsac-Sur-Don

Tél. : 02 40 87 54 77
www.mairie-marsacsurdon.fr

MOISDON-LA-RIVIÈRE

4 rue du Camp
44520 Moisdon-la-Rivière

Tél. : 02 40 07 61 07
www.moisdon-la-riviere.fr

MOUAIS

5 rue de la Mairie
44590 Mouais

Tél. : 02 40 07 73 41
mouais.fr

NOYAL-SUR-BRUTZ

1 rue de la Mairie
44110 Noyal-sur-Brutz

Tél. : 02 40 81 16 23
noyalsurbrutz.fr

PETIT-AUVERNÉ

8 rue de la Mairie
44670 Petit-Auverné

Tél. : 02 40 55 50 03
www.petitauverne.fr

ROUGÉ

1 rue de la Gare
44660 Rougé

Tél. : 02 40 28 85 20
www.mairie-rouge.fr

RUFFIGNÉ

13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné

Tél. : 02 40 28 82 52

SAINT-AUBIN-DES-CHÂTEAUX

2 place de l'Église
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux

Tél. : 02 40 28 47 13
www.saint-aubin-des-chateaux.fr

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

48 rue de la Libération
44670 Saint-Julien-de-Vouvantes

Tél. : 02 40 55 52 77
www.saint-julien-de-vouvantes.fr

SAINT-VINCENT-DES-LANDES

17 rue de la Mairie
44590 Saint-Vincent-des-Landes

Tél. : 02 40 55 38 29
www.mairie-stvincentdeslandes.fr

SION-LES-MINES

20 rue de Châteaubriant
44590 Sion-les-Mines

Tél. : 02 40 28 95 21
www.mairie-sionlesmines.fr

SOUDAN

3 place Jeanne d'Arc
44110 Soudan

Tél. : 02 40 28 62 16
www.soudan44.fr

SOULVACHE

3 rue de la Mairie
44660 Soulvache

Tél. : 02 40 28 80 52

VILLEPÔT

18 place de l'Église
44110 Villepôt

Tél. : 02 40 28 66 20

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval compte 26 communes et 44 200 habitants. Née en 2017 de la fusion de 2 intercommunalités, elle se situe aux frontières de la région Bretagne et du département du Maine-et-Loire, à la croisée de 4 métropoles : Nantes, Rennes, Angers et Laval.

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



SOMMAIRE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES — 4

SERVICES SUPPORTS — 7

Administration générale	8
Ressources humaines	10
Finances	11
Commande publique	12

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE — 13

ÉCONOMIE - EMPLOI - FORMATION

Développement économique	14
Développement territorial	
Emploi - Formation	16
Tourisme	19

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — 21

ENVIRONNEMENT

Schéma de cohérence territoriale	22
Habitat	22
Mobilité	23
Environnement	25

SERVICES À LA POPULATION — 27

Petite enfance	28
Enfance - Jeunesse	30
Culture	32
Espaces aquatiques	35
Solidarité - Social	35

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes est régie par différentes instances.

- **le Conseil communautaire** avec ses 54 conseillers représente les 26 communes du territoire. Il vote les délibérations.
- **le Bureau communautaire**, composé du Président et de 15 Vice-présidents, est élu par le Conseil communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation.
- **la Conférence des Maires** réunit les Maires des 26 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit au minimum une fois avant chaque Conseil communautaire.
- **les commissions thématiques** sont composées de conseillers communautaires et étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil communautaire.
- **les comités consultatifs** sont composés des conseillers communautaires et de conseillers municipaux des communes membres qui souhaitent s'y inscrire.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



6 réunions de Conseil communautaire

136 délibérations votées



11 réunions de Bureau communautaire

22 décisions votées



9 réunions de Conférence des Maires

51 réunions de commissions thématiques



5 comités consultatifs

Les Conseils communautaires de 2019 ont notamment permis **l'approbation et le lancement de projets structurants** pour la collectivité :

- création de la **Maison de la Mobilité** à Châteaubriant,
- lancement du **Plan Global de Déplacement** (PGD) 2020-2025,
- adoption du **Programme Local de l'Habitat** (PLH) 2020-2025,
- adoption du **Programme de prévention des inondations**,
- cession de parcelles dans les **zones d'activités**,
- reconduction du **Contrat de Ville** pour le quartier de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant,
- aménagement et réouverture de la **Maison René-Guy et Hélène Cadou** à Louisfert.



MODIFICATION DES STATUTS DE LA COLLECTIVITÉ

En juin 2019, le Conseil Communautaire a adopté une modification de statuts de la communauté de communes en tenant compte des actions qu'elle conduit en faveur de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

44 200

habitants

au 1^{er} janvier 2019*



* source INSEE

LA SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNES

La solidarité et le soutien intercommunal s'illustrent avec le dispositif des fonds de concours malgré le repli du soutien financier de l'État aux collectivités. **L'enveloppe de crédits, maintenue à 200 000 € euros par an, a permis d'accompagner les opérations suivantes** avec des versements effectués dans l'année :

- **Erbray** : extension de l'accueil périscolaire et du local jeunes (solde : 750 €)
- **Juigné-des-Moutiers** : construction d'une salle multi-fonctions (solde : 15 000 €)
- **La Chapelle-Glain** : réhabilitation de la mairie (solde : 25 000 €)
- **Lusanger** : aménagement de rues (60 000 €)
- **Moisdon-la-Rivière** : construction d'un local rangement attachant à la salle des sports (18 000 €)
- **Mouais** : extension et réhabilitation de l'école publique (20 000 €)
- **Noyal-sur-Brutz** : réhabilitation d'un commerce (25 000 €)
- **Saint-Julien-de-Vouvantes** : requalification de la traversée et des entrées de bourg (30 000 €)
- **Saint-Vincent-des-Landes** : acquisition de propriétés bâties pour la construction d'une médiathèque (solde : 30 000 €)



← LA MUTUALISATION DE L'URBANISME

Le **service d'Application du Droit des Sols** (ADS) mutualisé entre les 26 communes est assuré par l'intercommunalité depuis 2015, dans le cadre de l'application de la loi NOTRe. Les permis de construire, les déclarations préalables ou encore les certificats d'urbanisme, sont instruits par le service. Celui-ci intervient en appui technique ponctuel auprès des communes.

2019
EN
QUELQUES
CHIFFRES



1571
dossiers instruits

488

demandes
de permis
de construire





SERVICES SUPPORTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service administration générale a pour mission principale la préparation, l'organisation et le suivi des différentes réunions des instances de la communauté de communes. Il **contrôle le respect des obligations administratives et légales** pour tous les actes émis par la collectivité.

Différents sites et services lui sont également rattachés : les accueils du siège à Châteaubriant et de l'annexe à Derval, l'Espace France Services à Derval, la Maison de la Justice et du Droit à Châteaubriant et le service Informatique.

INFORMATIQUE

Le service informatique définit la stratégie en matière de système d'information et de développement numérique. Il gère **l'acquisition, la maintenance et le suivi** des prestataires pour le parc informatique, la téléphonie, le matériel de reprographie et forme les agents à l'utilisation des différents outils régulièrement mis en place. Il accompagne également les élus dans la prise en main des outils déployés dans l'exercice de leur fonction (tablettes numériques, extranet, base de données...).

Une **plateforme de « ticketing »** a été mise en place en avril 2019 afin de gérer et d'analyser l'ensemble des demandes d'interventions techniques et informatiques des différents services de la collectivité en les catégorisant suivant leur typologie et leur degré d'urgence.



JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans le cadre d'une convention avec le Centre du Service National de Rennes, la collectivité a accueilli **640 jeunes** dans ses locaux en 2019.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



300

équipements informatiques
(ordinateurs, tablettes, serveurs)



100

équipements réseaux
(box internet, bornes wifi...)

757

demandes
d'intervention
traitées



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



7 116

usagers accueillis :

54 % d'actifs

21 % de chercheurs d'emploi

19 % de retraités

Origines géographiques



← MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Créée en avril 2018 à Derval suite à l'annonce de la fermeture de la Trésorerie de Derval, la Maison de Services au Public a été labellisée **espace France Services** en novembre 2019. Ce service assure l'**accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives** dématérialisées (cartes grises, passeports, cartes d'identité...) et facilite la mise en relation avec les partenaires, administrations publiques et opérateurs nationaux (Pôle Emploi, CAF, Sécurité sociale, CARSAT...).

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Le service a accueilli 2 238 usagers et orienté 3 690 personnes à l'occasion des permanences du Conciliateur de Justice, du Défenseur des Droits et des différents partenaires (avocats...).

COMMUNICATION

Le service communication **conseille et accompagne les élus et les services dans leur stratégie de communication et dans la programmation d'actions** visant à promouvoir le territoire et ses forces vives, mais également la collectivité, ses services et ses projets. Il organise les relations de la collectivité avec les médias et garantit la diffusion de l'information et des programmes d'animations aux différents publics de l'intercommunalité, qu'il s'agisse des familles, des aînés, des acteurs économiques, des élus ou encore des touristes. Différents supports, imprimés ou numériques, sont ainsi créés tout au long de l'année en partenariat avec les services intercommunaux.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



6

supports éditoriaux imprimés réguliers :

C le mag, C l'agenda, Carnet de Voyages, Guide touristique, AquaChoisel, Rapport annuel d'activités

13

films et capsules vidéo



2

newsletters mensuelles :

*Flash'éco
AquaChoisel Actu*

4

comptes actifs sur les réseaux sociaux :

Facebook : 2 835 abonnés)

Twitter : 325 followers

LinkedIn : 180 abonnés)

YouTube : 2 526 vues

RESSOURCES HUMAINES

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

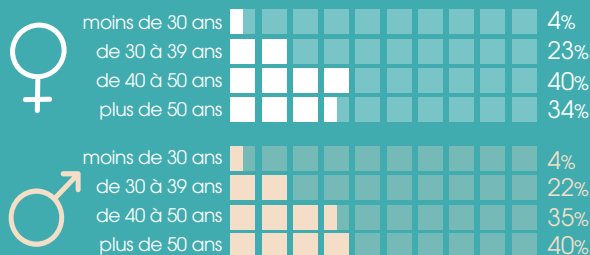
225 agents en emploi permanent = 205 équivalents temps plein (ETP)

67 saisonniers durant l'été (hors service Jeunesse)

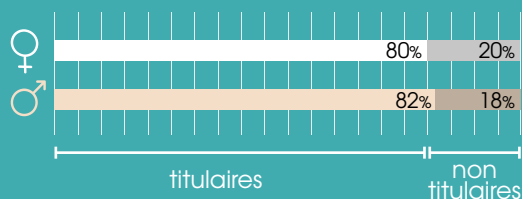


65% de femmes, 35% d'hommes

Répartition par âge



Répartition titulaires/non titulaires



Le service ressources humaines assure la **gestion administrative du personnel** dans le respect des procédures et des règles statutaires. Par ailleurs, il identifie les besoins en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la collectivité en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Il accompagne également les agents dans le développement de leurs compétences.

DES EFFORTS POUR MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE

Cette année encore, des efforts conséquents ont été réalisés afin de **maîtriser la hausse de la masse salariale** (268 000 € de moins entre le budget primitif et le compte administratif 2019).

UNE REVALORISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Les élus ont décidé, après avis du Comité Technique du 7 mai 2019, d'appliquer une augmentation du régime indemnitaire de 80 € bruts par mois, pour les agents dont le salaire net mensuel est inférieur à 1 400 €, et de 40 € bruts par mois, pour les agents dont le salaire net mensuel est compris entre 1 401 € et 1 900 €. Effective à compter du mois de juin 2019, **cette mesure concerne 169 agents.**

UN PERSONNEL INVESTI DANS L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2019, **114 stagiaires** ont été accueillis, principalement au sein des services administratifs, petite enfance et lecture publique.

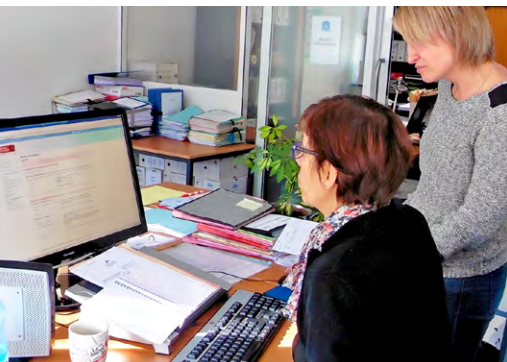
UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE HANDICAP

La collectivité remplit ses obligations légales en matière de handicap et ne verse donc pas, cette année encore, de contribution annuelle au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). **14 agents** sont ainsi reconnus travailleurs handicapés et 112 400 € de dépenses ont été engagés auprès d'organismes faisant appel à du personnel en situation de handicap.

LA MUTUALISATION DES FORMATIONS

En 2019, **389 jours de formation ont été suivis par 130 agents** de la communauté de communes. Par ailleurs, la communauté de communes a poursuivi sa **démarche de mutualisation des formations** avec les communes du territoire dans les domaines suivants : manipulation des extincteurs (15 agents concernés), secourisme PSC1 (7 agents concernés), conduite d'engins de chantier (14 agents concernés).

FINANCES



Le service Finances élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la négociation et la réalisation des emprunts. Il réalise également des études financières prospectives et rétrospectives.

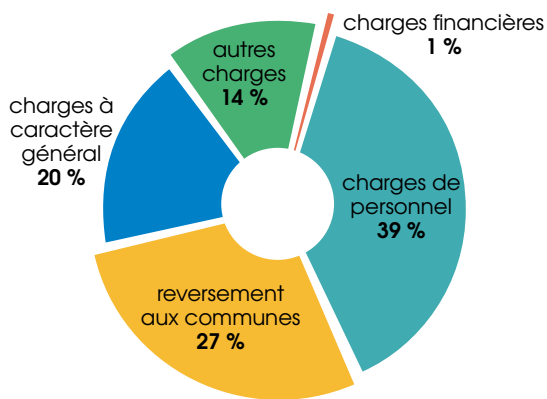
Depuis 2019, la chaîne comptable est totalement dématérialisée, permettant ainsi une diminution des coûts administratifs et des délais de traitement.

BUDGET PRINCIPAL

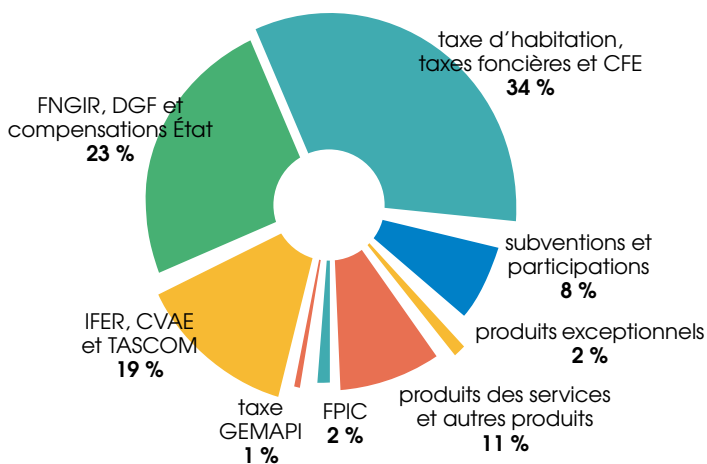
(hors écritures d'ordre et reports)

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles : 18 472 457 €

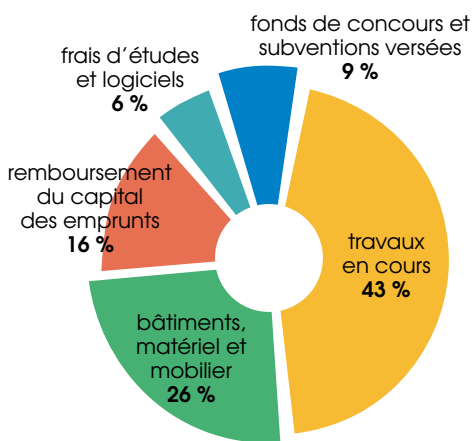


Recettes réelles : 21 769 073 €

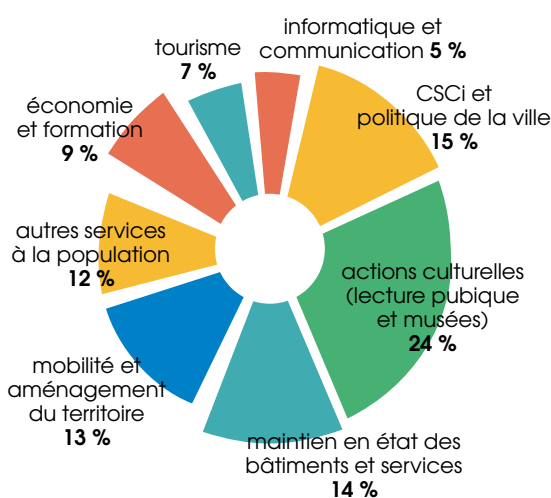


INVESTISSEMENT

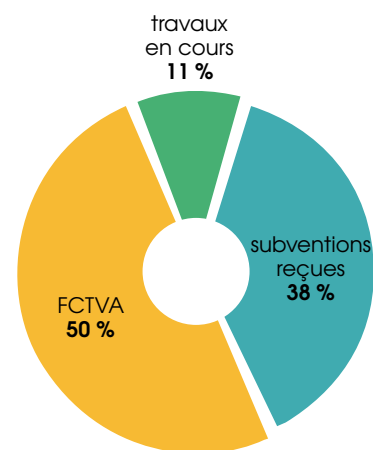
Dépenses réelles : 3 074 706 €



Dépenses hors fonds de concours et emprunts par thématique : 2 345 000 €



Recettes réelles : 481 982 €



FISCALITÉ DIRECTE

	PRODUIT 2019	TAUX 2019
Taxe d'habitation	3 389 901 €	8,84 %
Taxe foncière propriétés bâties	184 483 €	0,468 %
Taxe foncière propriétés non bâties	175 160 €	3,31 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	337 719 €	23,99 %

En matière de fiscalité, la communauté de communes dispose de l'un des taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) les plus bas de Loire-Atlantique.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

	PRODUIT 2019
Cotisation valeur ajoutée (CVAE)	2 384 535 €
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	528 979 €
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	1 062 048 €

DOTATIONS ET COMPENSATIONS


	PRODUIT 2019
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	2 717 401 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	1 866 177 €
Allocations compensatrices	383 846 €

SITUATION DE LA DETTE

	Capital restant dû au 31/12/19
Budget principal	5 597 984 €
SICTOM	-
REOM	-
Immobilier d'entreprises	1 179 768 €
TOTAL	6 777 752 €

BUDGETS ANNEXES

(éléments sur le fonctionnement hors écritures d'ordre)

	RECETTES	DÉPENSES
 SICTOM (communes du Castelbriantais)	3 777 373 €	3 264 435 €
REOM (communes du secteur de Derval)	1 111 076 €	959 469 €



	RECETTES	DÉPENSES
Immobilier d'entreprise	129 557 €	63 091 €
Zones d'activités	190 221 €	109 770 €

	RECETTES	DÉPENSES
Assainissement non collectif	181 970 €	210 973 €



COMMANDE PUBLIQUE

Le service Commande publique, Affaires juridiques et Assurances a la charge de **sécuriser juridiquement les actions de la collectivité** en organisant et suivant l'exécution des marchés, en administrant les contrats d'assurances et en gérant les questions juridiques. Une réorganisation du service a été réalisée en 2019 afin de valoriser l'accompagnement des services dans l'analyse de leurs besoins et de construire une programmation adaptée des procédures de passation tout au long de l'année.

2019 EN QUELQUES CHIFFRES



17 marchés de fournitures courantes ou services



9 marchés de travaux



6 marchés de prestations intellectuelles



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉCONOMIE EMPLOI FORMATION

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE QUAI DES ENTREPRENEURS

Ouvert le 7 janvier et inauguré le 11 janvier 2019 à Châteaubriant, le Quai des Entrepreneurs est un **outil au service des acteurs économiques du territoire**. Son action repose sur un **service de proximité et de partenariat auprès des dirigeants et porteurs de projets de toute l'intercommunalité**, qu'ils soient en phase de création, développement ou reprise.

Cet équipement offre un accueil mutualisé et un accompagnement personnalisé grâce aux **compétences complémentaires des différentes structures qui l'occupent** : le service Développement économique de la communauté de communes, les antennes locales des 3 Chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat), la plateforme de prêt d'honneur ILAN, l'association des entreprises ADIC et le réseau des Sup'porteurs de la Création.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

5 000 %
visiteurs et usagers

60
événements
et formations
(afterwork, workshop,
conférences, ateliers
petits déjeuners...)

18
utilisateurs
de l'espace
coworking
(9 créateurs et
9 indépendants)



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

10 hectares de terrains
accordés pour la cession :
une année record !
Valeur totale : 1 345 883 €

2 700 m² de surfaces
immobilières
vendues

← ZONES D'ACTIVITÉS

En 2019, 3 chantiers et 1 étude ont été engagés :

- aménagement des bordures et allées sur l'Espace du Mortier au sein du **Parc des Estuaires** à Derval,
- démolition du foyer des roulants situé rue d'Ancenis sur le **Pôle de la Gare** à Châteaubriant,
- réfection des rues Martin-Luther King et Président Wilson sur la **Zone d'activités Horizon** à Châteaubriant,
- étude de requalification de la **Zone d'activités Horizon** à Châteaubriant.

SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La communauté de communes assure **la promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales** et initie également des dispositifs spécifiques auprès des commerces du territoire.

- **Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA)**

Destiné aux commerçants et artisans, ce dispositif rencontre un large succès sur le territoire avec 13 dossiers accompagnés ou en cours d'instruction depuis son lancement. Le territoire se place ainsi comme la première intercommunalité de la région dans l'obtention des aides (avec une attribution globale de plus de 120 000 € de subventions).

- **Aide aux loyers**

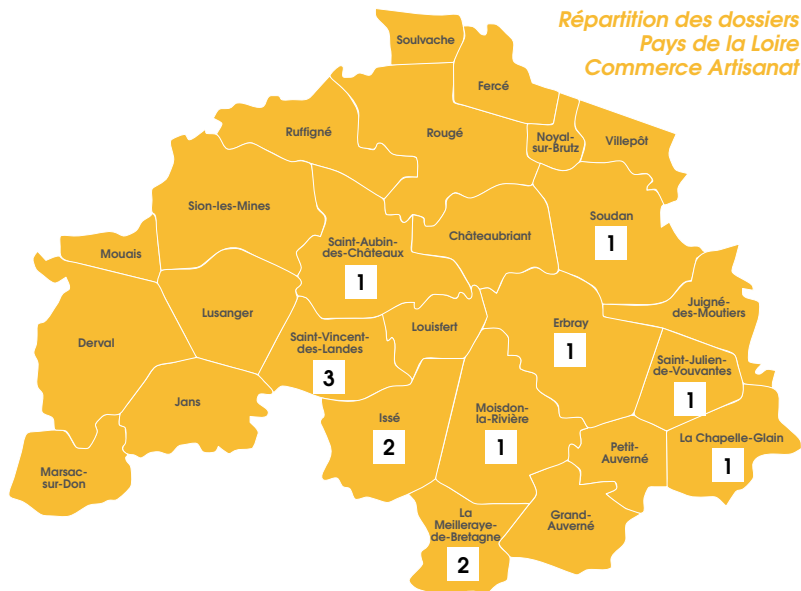
Créé en 2016, ce dispositif vise à soutenir le développement de l'activité commerciale et libérale dans les centres-villes et bourgs. En 2019, 3 baux sont arrivés à leur terme et 5 autres se poursuivent.

- **Boutiques-test**

Initiées par la collectivité, les boutiques-test permettent d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création ainsi que durant les premiers mois de son installation. 4 commerces ont ouvert en 2019 grâce à ce dispositif : « Mlle Cabestan » à Châteaubriant, « La Maison d'Edgar » à Châteaubriant, « The Endless Burger » à Châteaubriant et « Cynthia Texier » à Châteaubriant.

- **Commerces éphémères**

Pour ce dispositif, la collectivité procède à la location d'un commerce puis le sous-loue aux micro-entrepreneurs, artistes ou encore commerçants itinérants à la recherche de boutiques éphémères (3 mois maximum). La SARL Vendoise (Tupperware) a pu en bénéficier à Châteaubriant.



FORMATIONS TECHNIQUES : UN LEVIER POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Depuis janvier 2019, la communauté de communes met gracieusement à disposition du **GRETA 44** des locaux situés Zone du Bignon à Erbray afin de **répondre aux besoins des entreprises locales à la recherche d'ouvriers qualifiés**, notamment en soudure. Le prêt de ces locaux vient renforcer le soutien apporté par la collectivité pour encourager le développement de formations sur le territoire à l'image de l'ouverture du Bac Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) au lycée polyvalent Môquet-Lenoir à Châteaubriant.

CRÉATION D'UN TIERS-LIEU APPRENANT

Lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt « Centre de Formation CNAM », la communauté de communes va engager, aux côtés des entreprises locales, de nouvelles actions permettant de développer l'offre de formations en étudiant la faisabilité, par exemple, de tiers-lieux apprenants.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EMPLOI - FORMATION

PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Première intercommunalité de France à avoir conventionné dès 2009 ses partenariats avec les Chambres consulaires, la communauté de communes a renouvelé ses engagements en 2018 pour une période de 4 ans à raison d'un soutien de 100 000 € pour chaque Chambre. En 2019, ces liens étroits ont donné lieu à de nombreuses actions co-construites :

- avec la **Chambre d'Agriculture** : 5 actions (animations pendant et après la Foire de Béré pour les scolaires, visites de fermes, action transmission, Destination Apprentissage, RDV des professionnels du goût),
- avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie** : 6 actions (atelier Préparer sa transmission, Destination Apprentissage, Actif parc covoiturage entre salariés, RDV des professionnels du goût, Forum des métiers, enquête Mobilité),
- avec la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** : 7 actions (atelier Réussir sa transmission, label Maître-Artisan, Actif-réseau, Éco-défis, Destination Apprentissage, RDV des professionnels du goût, Forum des métiers).



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

Réseau Emploi

22 chercheurs
d'emploi
conseillés

16
professionnels

Forum des métiers

2 100
visiteurs

65
entreprises

1 450
élèves

Afterwork spécial apprentissage

100 participants
aux 2 rendez-vous

Foire de Béré

2 403
élèves accueillis
aux ateliers

12 exploitations
agricoles
partenaires

MINI ENTREPRISES

Initiative destinée à **favoriser l'entrepreneuriat d'un public éloigné de l'emploi tout en valorisant des compétences spécifiques**, le dispositif Mini entreprises porté par Entreprendre Pour Apprendre (EPA) est ici adapté à un groupe d'adultes.

Accompagnées par la communauté de communes et ILAN, 14 femmes de nationalités différentes, dont 5 issues du quartier prioritaire de la Ville-aux-Roses à Châteaubriant, ont créé leur mini entreprise « Couleurs de femmes » qui a fabriqué des objets de décoration et des accessoires en tissu.

DES ACTIONS POUR L'EMPLOI

L'objectif de **Proximité Emploi** est simple : mettre en relation des chercheurs d'emploi avec des entreprises qui rencontrent des difficultés de recrutement. En octobre 2019, sur le quartier de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant, 10 chercheurs d'emploi ont ainsi pu découvrir ce dispositif et donner un nouvel élan à leur projet (stage d'immersion, enquêtes professionnelles, formation, reprise d'accompagnement avec un partenaire emploi...).

Quant à la formule **Réseau Emploi**, elle a permis à 5 chercheurs d'emploi, dont un du quartier prioritaire de la ville, de pouvoir bénéficier d'un temps privilégié avec 4 professionnels de l'entreprise (un chef d'entreprise, un responsable des Ressources humaines, une agence de travail temporaire et un chargé de développement économique). En 2019, **22 chercheurs d'emploi et 16 professionnels répartis sur 5 sessions se sont rencontrés.**

UN SITE INTERNET DÉDIÉ AUX OFFRES D'EMPLOI LOCALES

Lancé en mars 2019 par la communauté de communes, le site www.emploi.chateaubriant-derval.fr est intégralement dédié aux offres locales d'emploi, de stage et d'alternance.

Cette plateforme **rassemble et relaie en un seul endroit les annonces** des 150 canaux de diffusion référencés (Pôle Emploi, agences intérimaire, LinkedIn, Leboncoin...). Les employeurs et professionnels du territoire peuvent également y déposer gratuitement leurs offres.



↑ SÉQUENC'ÉCO

Près de 300 chefs d'entreprise, artisans, commerçants et agriculteurs ont participé à la quatrième édition de Séquenc'éco, une soirée où les actions partagées de la communauté de communes et des Chambres consulaires sont mises à l'honneur. Le rendez-vous du 28 novembre 2019 était dédié à l'attractivité et à la présentation de l'OPAH.



CONTRAT TERRITOIRE RÉGION 2017-2020

Le Contrat Territoire Région (CTR), signé le 9 novembre 2017, permet à la communauté de communes de poursuivre son développement autour d'objectifs de proximité, de solidarité et d'équité entre ses 26 communes. Il agit comme un **véritable levier aux investissements locaux** pour poursuivre et amplifier les politiques publiques engagées.

L'**enveloppe financière pluriannuelle de 3 794 000 €** a été affectée en 2019 en faveur d'actions d'intérêt communal et communautaire pour un montant de 1 661 100€ tels que :

- **Derval** : aménagement du parking du Pôle musical intercommunal (40 000 €)
- **Louisfert / communauté de communes** : réhabilitation de la Demeure René-Guy et Hélène Cadou en vue de la création d'un lieu de résidence artistique (28 200 €)
- **Moisdon-la-Rivière** : extension de la salle polyvalente (40 000 €)
- **Saint-Julien-de-Vouvantes** : prolongation du programme d'aménagement des entrées de bourg (40 000 €)
- **Châteaubriant** : aménagement du parvis du marché couvert (147 900 €)
- **Rougé** : projet d'espace Enfance (115 000 €)
- **Châteaubriant** : travaux d'aménagement du parc des expositions de Béré (400 000 €)
- **Erbray** : construction d'une salle associative et culturelle (450 000 €)
- **Sion-les-Mines** : aménagement et valorisation du site de la Hunaudière (250 000 €)
- **Jans** : réalisation de logements sociaux (75 000 €)
- **Noyal-sur-Brutz** : réhabilitation d'un commerce (75 000 €)



Pôle musical intercommunal à Derval

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Dans la continuité de son partenariat avec les 3 Chambres consulaires autour de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), la communauté de communes poursuit la **rédaction d'une feuille de route et la mise en place d'actions cohérentes**.

Assurer la **pérennité des activités agricoles et alimentaires**, développer l'approvisionnement en **produits locaux**, aussi bien dans les commerces que dans la restauration, et identifier les acteurs du secteur de la santé concernés par la **nutrition**, sont les 3 priorités définies par la collectivité et ses partenaires.

FONDS LEADER

Le programme européen LEADER, porté par la communauté de communes, est doté de **901 000 € pour une période de 6 ans**. Il finance notamment des projets à vocation économique, touristique, environnementale (transition énergétique), tertiaire, ou encore des actions concernant le quartier prioritaire de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant dans le cadre de la politique de la ville. Piloté par un comité de programmation, **5 nouveaux projets** ont été validés en 2019.

AUTRES FINANCEURS

26 actions de la collectivité ont également bénéficié en 2019 de subventions auprès de divers partenaires institutionnels, pour un montant total de **360 000 €**, dont notamment : la construction du Centre socio-culturel intercommunal à Châteaubriant, l'entretien des sentiers de randonnée et le Projet culturel de territoire sur le secteur de Derval.

TOURISME

L'office de tourisme intercommunal est un service dont les compétences couvrent l'ensemble des 26 communes du territoire. Il assure **la collecte et la diffusion de l'information touristique**, la promotion touristique du territoire en cohérence avec les organisations nationales et régionales, l'organisation d'animations et d'événementiels grand public ainsi que la commercialisation de services touristiques (billetterie, box cadeau, ouvrages sur le patrimoine local...).

L'office de tourisme assure également **l'accueil des visiteurs** directement dans le centre historique de Châteaubriant avec un établissement facilement identifiable situé à proximité immédiate du Château, ainsi qu'à Derval avec un bureau d'information touristique ouvert chaque été.

2019 EN QUELQUES CHIFFRES



8 009

visiteurs accueillis
à l'office de tourisme
à Châteaubriant



dont

5%

venant
d'un pays
étranger

273

visiteurs accueillis
au bureau
d'information à Derval
(ouvert de début mai
à mi-septembre)



12

expositions
temporaires



L'office de tourisme intercommunal à Châteaubriant

ANIMATIONS ESTIVALES

Près de **4 300 personnes** ont participé aux différentes **animations estivales** proposées, comme chaque été, par l'office de tourisme. Concerts avec « Music'o Kiosque », spectacle vivant avec « Arts 2 Rues », scènes pour les artistes locaux avec « Nos communes ont du talent », jeux pour tous les âges et **animations intergénérationnelles**... Le programme est riche et particulièrement attendu par les habitants du territoire et de ses environs.

Programmation « Sortez C dans vos communes », point d'information touristique sur le site patrimonial de la Hunaudière à Sion-les-Mines... Les mois de juillet et août sont également l'occasion pour l'office de tourisme de décentraliser certaines animations afin d'aller à la rencontre du public et de **garantir un service de proximité**.

Nouveauté 2019, un **escape game éphémère** a été écrit, scénographié et installé à la Maison de l'Ange à Châteaubriant. Le succès a été au rendez-vous avec près de 750 participants en 1 seul mois d'ouverture.

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

L'office de tourisme poursuit ses missions d'**accompagnement des porteurs de projets touristiques dans leurs activités et des communes dans le développement des sentiers de randonnée**. En 2019, plusieurs grands projets ont été menés, tels que :

- l'ouverture de la **Voie verte entre Châteaubriant-Soudan-Villepôt**, aménagée conjointement par la communauté de communes et le Département,
- la mise à jour de la **scénographie dédiée à la biodiversité** au Musée des Forges à Moisdon-la-Rivière,
- la réfection de **deux passerelles** et l'étude sur les cheminements à la Hunaudière à Sion-les-Mines,
- le lancement d'appels d'offres pour deux projets programmés pour 2020 : la **création d'une application de visite virtuelle** du site de la Hunaudière à Sion-les-Mines et l'**aménagement d'une aire de camping-car** sur le site de Choisel à Châteaubriant.

ENTREZ C OUVERT

La deuxième édition de l'opération « Entrez C Ouvert » a permis aux hébergements touristiques du territoire (hôtels, gîtes et chambres d'hôtes) d'ouvrir leurs portes durant un week-end du mois d'avril. Près de **300 personnes** ont ainsi pu visiter les 11 structures participantes.

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

 **300** km
de randonnée

45 sentiers balisés  **2** voies vertes

dont

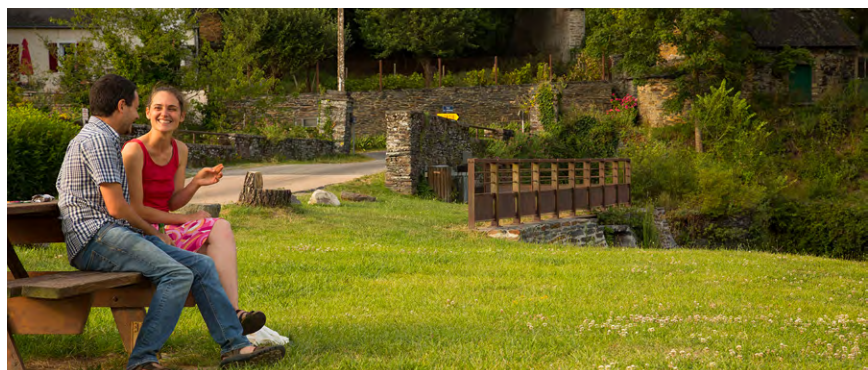
33 sentiers inscrits au Plan départemental (PDIPR)

 **45** sentiers pédestres

 **9** sentiers équestres

 **16** sentiers VTT

 **1** GR de Pays



MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX

L'office de tourisme assure la gestion de plusieurs musées et sites patrimoniaux du territoire autour de **deux thèmes majeurs** : le **patrimoine minier et industriel**, avec le Musée des Forges à Moisdon-la-Rivière et la Maison Huard à Châteaubriant, et **la poésie**, avec la Maison René-Guy et Hélène Cadou à Louisfert.

Le service Tourisme valorise ces différents établissements par l'**organisation d'actions et la participation à des événements nationaux** comme la Nuit des Musées, les Journées européennes du Patrimoine ou le Printemps des Poètes. Il accompagne également les musées et sites associatifs comme les Forges de la Hunaudière, le Moulin du Pont-Godalain, les Mines de la Brutz ou encore l'Écomusée des Fours à Chaux à Erbray.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) adopté le 18 décembre 2018 à l'unanimité, et réalisé en moins de deux ans, est exécutoire depuis février 2019. Il fixe l'**ambition partagée du territoire** avec des orientations et un code de bonne conduite pour **assurer un développement harmonieux bénéfique à l'ensemble des 26 communes sur les 20 ans à venir**.

Le SCoT fixe un **objectif de croissance démographique ambitieux** avec 6 000 à 8 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040. Une production entre 180 et 247 logements par an sera alors nécessaire pour répondre à l'accueil et à la décohabitation.

Le SCoT affirme l'**importance de conserver un maillage de 24 centralités organisées autour des pôles de Châteaubriant et de Derval dans des bassins de proximité**. La biodiversité est préservée avec l'inscription de différentes zones de vigilance.

HABITAT

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Pour développer les capacités d'hébergement du territoire, un Programme Local de l'Habitat (PLH) a été approuvé le 17 décembre 2019 pour la période 2020-2025. Cette feuille de route prévoit trois grandes orientations :

- **les logements existants avec une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. Dotée d'une enveloppe d'aide aux travaux de 6,8 M€ sur 5 ans, elle sera lancée avec la mise en place d'un service gratuit de conseils sur la performance énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap et la lutte contre les situations d'insalubrité,
- **la construction neuve** avec un conseil aux communes pour construire des quartiers adaptés et la création d'un observatoire de la dynamique immobilière,
- **les organismes HLM**, comme Habitat 44 qui mène actuellement un programme de restructuration de plus de 26 M€ sur 5 ans sur le quartier de La-Ville-aux-Roses à Châteaubriant.

ACTION CŒUR DE VILLE

La ville de Châteaubriant fait partie des 222 villes moyennes labellisées en France pour bénéficier d'un **programme de revitalisation des centres-villes**.

Ce programme, composé de **30 actions** à mettre en œuvre sur la période 2019-2023, a été contractualisé avec l'État et ses partenaires le 6 septembre 2019. Il vise à améliorer l'offre de **logements**, conforter le **commerce**, développer la **mobilité**, et préserver le **patrimoine**.

MOBILITÉ

2019 EN QUELQUES CHIFFRES



67%

des actifs travaillent et se déplacent à l'intérieur du territoire



← PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENT

Le Plan Global de Déplacement (PGD), feuille de route de l'action de la communauté de communes sur 2020-2025, a été adopté le 14 novembre 2019. Il fixe **4 orientations stratégiques** qui comprennent 11 actions et 28 opérations afin de :

- **faciliter l'accès aux services et activités redynamisés dans les 26 centres-villes et centres-bourgs** et donner la priorité au vélo sur les courtes distances,
- **améliorer l'accès des habitants aux pôles** de Châteaubriant et de Derval et aux métropoles voisines,
- **développer le partage de la voiture** par le covoiturage, l'autostop organisé et l'autopartage électrique,
- **encourager les bonnes pratiques de mobilité bas carbone** par une information renforcée et une reconnaissance des acteurs.

Le Plan Global de Déplacement réaffirme également l'importance d'accélérer les projets routiers (voies rapides entre Nozay et Châteaubriant puis vers Martigné-Ferchaud et contournement du centre-bourg de Derval) ainsi que d'améliorer les dessertes ferroviaires.

MAISON DE LA MOBILITÉ

Ouverte depuis le 2 décembre 2019 sur le pôle de la Gare de Châteaubriant, la Maison de la Mobilité propose un **guichet multimodal** qui offre une information sur les 3 grands volets de la mobilité du territoire :

- les **transports collectifs** (lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande),
- les **mobilités actives** (vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied),
- les **automobiles partagées** (covoiturage, autopartage, autostop organisé).

Ce service, créé en réponse au désengagement de l'État et de la SNCF, est le **premier site d'expérimentation de ce type dans les Pays de la Loire**. L'offre de billets mis en vente sera progressivement élargie en 2020 afin de pouvoir proposer des solutions et des conseils de déplacements sur l'ensemble du territoire national.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



767
usagers
en un mois
d'ouverture

253

billets de train
vendus



VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis fin 2018, la communauté de communes met à disposition des habitants et des usagers du territoire une flotte de près de **80 vélos à assistance électrique**.

Disponibles **en libre-service** auprès de 5 stations installées dans les rues de Châteaubriant, ou bien à la **location au mois** dans les 25 autres communes du territoire intercommunal, ces vélos contribuent à l'objectif d'**augmenter de 10 % l'usage de modes de déplacement doux d'ici 2023**.



C'BUS : UN NOUVEAU TRANSPORT COLLECTIF PROPRE

En partenariat avec la Région des Pays de la Loire, le transport collectif CastelBus à Châteaubriant a évolué en septembre 2019 avec **un nouveau nom « C'Bus »** et la **mise en circulation de minibus dotés de planchers bas et 100 % électriques**. Une nouvelle organisation des circuits a été expérimentée dans l'année afin d'augmenter le nombre d'allers-retours quotidiens entre les quartiers et le centre-ville et de réduire les temps de correspondance à quelques minutes.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Afin de contribuer à la découverte et à l'identification du service de transport « **Aléop à la demande** » disponible sur les 26 communes du territoire, une **action de promotion** a été engagée par la communauté de communes. À partir d'octobre 2019, une partie du coût d'un carnet de 10 tickets a été pris en charge par la collectivité. Sur les 3 premiers mois, **79 habitants** se sont ainsi inscrits au service et 25 carnets de 10 tickets ont été vendus.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



79

vélos à assistance électrique (VAE)



24

vélos en location à l'heure à Châteaubriant



55

vélos en location au mois dans les communes

en libre-service à Châteaubriant

799

locations



8,9 km

parcours en moyenne

au mois dans les communes

263

locations



54

ans en moyenne

ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Un Programme local d'actions de prévention des inondations a été adopté le 14 novembre 2019 pour la période 2020-2025 afin de **réduire la vulnérabilité du territoire** et d'éviter tout dommage aux biens et aux personnes pour un aléa de même nature que celui du 11 juin 2018. Cet aléa correspondait à une pluie centennale sur les communes impactées et à une crue de la Chère et ses affluents d'occurrence 20 à 30 ans.

Le programme d'actions comprend l'**aménagement d'ouvrages hydrauliques sur la Chère et ses affluents**, la **replantation** de 50 km de haies sur talus, la **sensibilisation sur l'évolution des pratiques agricoles** et une opération de **réduction de la vulnérabilité des habitations et des entreprises** de moins de 20 salariés. La communauté de communes engagera également une opération d'**aide aux associations de riverains** du cours d'eau de la Chère et ses affluents.

SYNDICAT CHÈRE-DON-ISAC

Afin de préserver la qualité de l'eau des rivières, la concertation entre 8 communautés d'agglomération et de communes, dont Châteaubriant-Derval, a abouti à la **création du nouveau syndicat Chère-Don-Isac** fin décembre 2019. Un nouveau **Contrat Territorial Eau** sera mis en place en 2020 pour mener un plan de restauration des cours d'eaux et milieux aquatiques, de continuité écologique, de réduction de l'utilisation de pesticides et de lutte contre le ruissellement.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a confié en 2018 à la communauté de communes et à son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) le soin de verser les **aides à la réhabilitation des installations** présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental. En 2019, **43 installations** de particuliers ont ainsi bénéficié d'un programme de travaux de 400 000 € (subventionné à hauteur de 207 400 € par l'Agence de l'Eau).

Parallèlement, le service public d'assainissement non collectif a assuré 648 contrôles de bon fonctionnement, 179 contrôles de conception et 157 contrôles d'exécution.



LUTTE RENFORCÉE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES

La collectivité a renouvelé son aide à la formation et l'information du réseau des 136 bénévoles-piégeurs des rongeurs aquatiques envahissants afin de réduire leurs impacts négatifs sur les activités agricoles, l'environnement et la santé (6 263 ragondins et rats musqués piégés en 2019).

GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

La **collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée en porte-à-porte** sur le secteur du Castelbriantais (19 communes) par une équipe de 17 agents intercommunaux dotés de 5 camions-bennes et d'une mini-benne, ainsi que sur le secteur de Derval par une prestation de la société Veolia (2 agents et un camion-benne).

La collecte des papiers-journaux et du verre est réalisée auprès de **points d'apport volontaire (PAV)** installés dans les communes.

Un réseau de **5 déchetteries**, implantées à Châteaubriant, Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan, collecte l'ensemble des autres déchets : tout venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, textiles, peintures, meubles...



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

8 252
tonnes collectées
en porte-à-porte

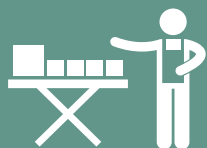


2 326
tonnes collectées
en points d'apport volontaire

13 347
tonnes collectées
en déchetteries



2019 EN QUELQUES CHIFFRES



5 994
participants
aux animations

389
kits de
compostage
distribués



1 921
tonnes
de piles usagées
collectées

400

échanges de graines
via la grainothèque



← PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Tout au long de l'année, les animateurs du service Prévention des déchets **sensibilisent petits et grands à la réduction des déchets** avec diverses actions et temps forts organisés dans les lieux publics, les accueils de loisirs et les associations partenaires.

Ils interviennent également régulièrement **auprès des écoles, collèges et lycées** lors de rencontres en classe ou de sorties thématiques, mais aussi auprès du grand public et des adultes avec **diverses actions de sensibilisation** : distribution de composteurs, participation aux événements européens ou nationaux (Semaine de réduction des déchets, Semaine du Développement Durable...).

L'équipe assure un **relais important auprès des autres services de la collectivité** en s'associant à la co-organisation d'animations transversales : Foire de Béré et Semaine Bleue avec le service Développement territorial ou encore Grainothèque avec le service Culture.





SERVICES À LA POPULATION

PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEILS

ÉTABLISSEMENTS EN GESTION DIRECTE

LA MAISON DE L'ENFANT

Châteaubriant

- 36 places
- ouvert du lundi au vendredi
- couches et repas fournis
- 74 602 heures facturées
- taux de fréquentation : 89 %
- 147 enfants accueillis

LE P'TIT CASTEL

Châteaubriant

- 20 places
- ouvert du lundi au vendredi
- couches et repas fournis
- 38 700 heures facturées
- taux de fréquentation : 83 %
- 99 enfants accueillis

PÔLE ENFANCE

Moisdon-la-Rivière

- 12 places
- ouvert du lundi au vendredi
- couches et repas fournis
- 23 842 heures facturées
- taux de fréquentation : 76 %
- 37 enfants accueillis



La Maison de l'Enfant à Châteaubriant

ÉTABLISSEMENTS EN GESTION ASSOCIATIVE

LA MAISON SOLEIL

Derval

- 30 places
- ouvert du lundi au vendredi
- couches et repas fournis
- 50 135 heures facturées
- taux de fréquentation : 78 %
- 92 enfants accueillis
- subvention de la communauté de communes : 125 393 €

CÂLIN CALINETTE

Saint-Vincent-des-Landes

- 12 places
- ouvert du mardi au vendredi
- 14 192 heures facturées
- taux de fréquentation : 75 %
- 38 enfants accueillis
- subvention de la communauté de communes : 38 422 €

La Ronde des Enfants à Marsac-sur-Don, troisième multi-accueil en gestion associative du territoire, a fermé ses portes en décembre 2019.

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

2 Relais Petite Enfance :
Guichet Unique à **Châteaubriant**
et Maison intercommunale
de la Petite Enfance à **Derval**



375
assistant-e-s
maternel-le-s agréé-e-s
dont 92 % en activité

1 420
places d'accueil



Assistant-e-s
maternel-le-s
en activité



18
arrivées

46
départs



11
associations
d'assistant-e-s
maternel-le-s



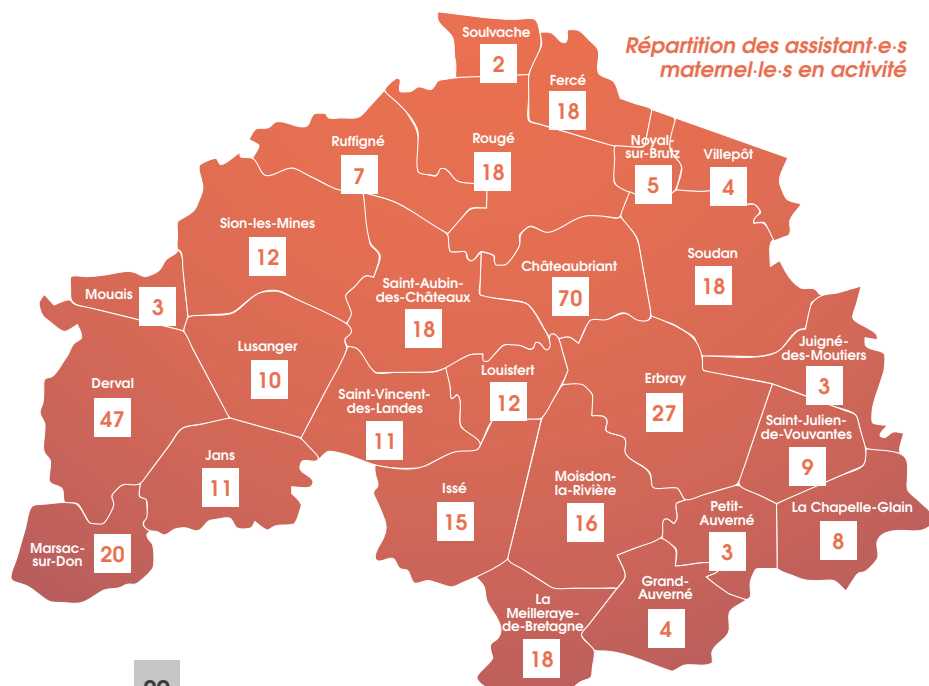
2 Maisons
d'Assistant-e-s
Maternel-le-s (MAM)
Châteaubriant et Villepôt

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais petite enfance a pour double mission d'animer et d'**accompagner les assistant-e-s maternel-le-s du territoire** par des temps d'échanges et de formation, et d'**informer les parents** des différents modes de garde pour leurs enfants ainsi que de leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs.

Le Relais s'appuie sur un réseau dynamique ainsi que sur d'autres services de la communauté de communes (Lecture publique et Ludothèque) pour proposer un **large panel d'activités et d'animations** à destination des professionnel-le-s de la petite enfance, des tout-petits et de leurs parents :

- **lectures, contes et comptines** avec « Tout petit, je lis », « Découverte des livres », « Tapis à histoires » et « Éveil musical » : 66 animations
- **jeux et motricité** : 2 ateliers par semaine
- **éveil au goût** : 4 ateliers
- **échanges intergénérationnels** en EHPAD : 15 rencontres
- **sensibilisation à la langue des signes** : 2 formations



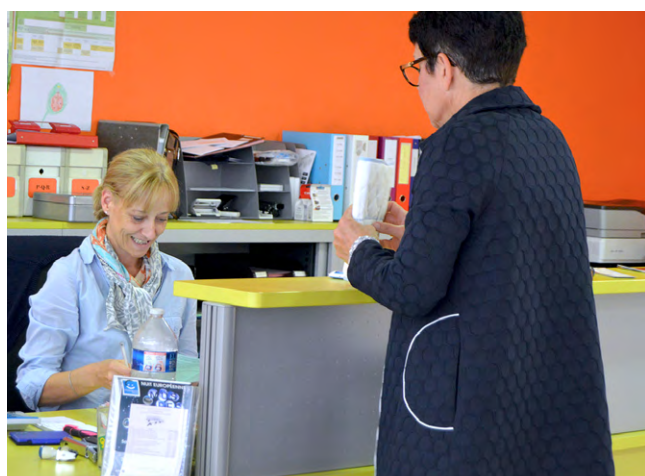
ENFANCE - JEUNESSE

GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique intercommunal, installé dans le centre-ville de Châteaubriant, regroupe en un seul lieu **l'ensemble des informations et de la documentation à destination des familles** du territoire et de ses environs. Il **centralise également les inscriptions** à de très nombreux événements et animations organisés par les services intercommunaux (inscription aux accueils de loisirs, réservation des séjours et activités jeunesse, cours à la patinoire, chasse aux œufs, spectacles de Noël...).

CHASSE AUX ŒUFS

Organisée le 26 avril dans les rues et parc de Châteaubriant, la chasse aux œufs a attiré **638 enfants** en 2019.



En 2019, **4 830 usagers** se sont présentés au Guichet Unique et **6 325 appels** ont été comptabilisés.

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

La Borderie à Châteaubriant

 **671** enfants accueillis

84 800 heures de présence
(+10 % en un an) 

Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière

 **131** enfants accueillis

11 000 heures de présence
(+33 % en un an) 

← ACCUEILS DE LOISIRS

Deux accueils de loisirs (ou « centres aérés ») sont gérés en direct par la communauté de communes sur le territoire : l'accueil de loisirs de **la Borderie à Châteaubriant** et le Pôle Enfance à **Moisdon-la-Rivière**. Ces établissements sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans chaque mercredi, ainsi que pendant les petites et grandes vacances scolaires.

141 000 € de subventions ont été versés en 2019 aux 10 accueils de loisirs gérés par des associations.



L'accueil de loisirs de la Borderie à Châteaubriant

2019 EN QUELQUES CHIFFRES



280

inscrits aux séjours été
en France et en Europe
(Espagne et Pologne)

140

inscrits aux
sports d'hiver



← ACTIVITÉS ET SÉJOURS

Des **activités à la journée ou à la semaine**, ainsi que des **séjours pendant les vacances d'hiver et d'été** sont proposés chaque année aux enfants et adolescents du territoire âgés de 6 à 17 ans.

506 jeunes de 10 à 17 ans ont ainsi pu profiter des activités variées proposées par le service Enfance-Jeunesse en juillet et août 2019 (13 % de fréquentation en plus en une année).

DES ACTIONS À LA VILLE-AUX-ROSES

16 rencontres sur le terrain multisports du quartier de la Ville-aux-Roses à Châteaubriant ont eu lieu chaque lundi et jeudi pendant les vacances d'été (avec, au programme : jeux en équipe, animations sportives, activités manuelles...).

PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

Chaque hiver, de la fin novembre à début janvier, la communauté de communes installe **une patinoire, composée de véritable glace**, sur la place Ernest Bréant dans le centre-ville de Châteaubriant.

21 931 entrées ont été comptabilisées en 2019.

Annonciatrice des festivités de fin d'année, la patinoire accueille non seulement le grand public, mais également les écoles qui souhaitent initier leurs élèves aux joies de la glisse. Pour faciliter l'accès des scolaires à cette activité, **les transports en car depuis les écoles volontaires sont mis en place et financés par l'intercommunalité**. **4 170 élèves**, issus de 36 écoles différentes, ont ainsi pu profiter de la patinoire en 2019.

Un programme d'animations, de créneaux parents-enfants, de cours de patinage et de soirées à thème est également imaginé chaque hiver par les équipes du service Enfance-Jeunesse.



*Financées et organisées par la communauté de communes, les formations au BAFA ont été suivies par **39 jeunes** en 2019.*

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

49 jeunes de 14 à 16 ans (sur 150 dossiers déposés) ont pu profiter de ce nouveau dispositif et effectuer de **petites missions de proximité**, pendant leurs vacances scolaires, encadrées par des agents de la collectivité.

LUDOTHÈQUE

La ludothèque propose **1 600 jeux et jouets, à découvrir gratuitement sur place** à Châteaubriant, où à apporter chez soi après avoir pris un abonnement. L'établissement a accueilli **8 171 visiteurs en 2019** (+8 % en un an) et réalisé 3 192 prêts (+30% en un an).

Des animations et ateliers thématiques sont proposés tout au long de l'année, comme par exemple, des rencontres avec des créateurs de jeux, le renouvellement de l'opération « La ludo pousse ses murs » et la participation au prix du public « Double 6 ».



LECTURE PUBLIQUE

La lecture publique fonctionne à travers un important **réseau de 26 établissements (bibliothèques ou médiathèques), géré et animé par des bibliothécaires professionnels et des bénévoles.** Avec une structure par commune et le prêt gratuit de plus de 160 000 documents, la communauté de communes conforte sa volonté de faciliter, à tous les habitants du territoire, l'accès à la connaissance et à la culture par la lecture et les médias.

En 2019, un logiciel de gestion et le site internet www.mediatheques.cc-chateaubriant-derval.fr ont été mis en place afin d'accompagner le développement du service et de faciliter l'accès à de nouveaux publics.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

 **22** bibliothécaires
250 bénévoles

209 heures d'ouverture 

160 237
documents disponibles

5 739
inscrits actifs

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Différents dispositifs sont mis en place pour assurer et démocratiser les ateliers d'éducation artistique et culturelle (EAC) sur le territoire :

- **les interventions musicales en milieux scolaires (IMS)** ainsi qu'un atelier de danse encadrés par les professeurs du Conservatoire intercommunal > *3 811 élèves de 39 écoles différentes en 2019,*
- **les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)** dans les domaines des arts plastiques, de la danse et du théâtre avec des rencontres d'artistes et de professionnels de la culture, des expositions, des ateliers et des spectacles (en partenariat avec le Théâtre de Verre et le Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire) > *255 élèves de 11 écoles différentes en 2019,*
- **les résidences d'artistes** avec la finalisation de la résidence de street art « Sous Vos Murs » (*708 enfants*) et le lancement de la résidence de cinéma d'animation,
- **l'accueil de classes et jeunes** de primaires et de collèges dans les bibliothèques et les médiathèques, ainsi que l'organisation du prix littéraire Les Incorruptibles > *11 235 passages d'élèves en 2019.*



L'artiste Hélène Duclos rencontre des élèves dans le cadre d'un parcours EAC

CONSERVATOIRE

Le **conservatoire intercommunal de musique, de danse et d'art dramatique** est un établissement d'enseignement spécialisé accessible aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents et aux adultes.

Situé à Châteaubriant, le conservatoire est aussi un **acteur important de la vie culturelle et éducative du territoire** en proposant chaque année de nombreuses animations : Festi'Mômes, scénos, spectacles des élèves, conférences, master-classes, Fête de la Musique, Semaine Musicale...

> 48 animations et spectacles ont accueilli **6 004 spectateurs** en 2019

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

*Des relations partenariales renforcées ont été également établies avec les associations culturelles locales en subventionnant notamment leur fonctionnement, comme avec l'**Arcel** à Saint-Aubin-des-Châteaux pour la gestion du studio de répétition « La Douche » (7 000 € en 2019) ou encore avec **Musique aux Champs** à Derval, l'école de musique associative installée depuis fin 2019 au sein du Pôle musical intercommunal (33 500 € en 2019).*

INVESTISSEMENTS CULTURELS

→ **Création d'un lieu de résidence pour artiste** : rénovation et transformation de la Maison René-Guy et Hélène Cadou à Louisfert, sous le parrainage de Martine et Philippe Delerm et avec l'aide de la Région, en lieu de résidence afin d'accueillir tous les ans des artistes professionnels dans tous les domaines artistiques (arts visuels, arts vivants, écriture).

→ **Réalisation d'une œuvre de street art dédiée à René-Guy Cadou** sur le mur d'une maison à Louisfert par le collectif 100Pression afin de faciliter la localisation et l'identification du musée dédié au poète.

→ **Lancement d'un parcours poétique culturel** réunissant les efforts de plusieurs structures culturelles du territoire et qui prendra fin au printemps 2021 avec le festival « Lettres en Scène ».

→ **Aménagement d'un Pôle musical intercommunal à Derval**, avec le soutien financier de l'État et de la Région, pour accueillir notamment l'école de musique associative Musique aux Champs ainsi que d'autres associations ou amateurs dans le domaine de la musique et du chant.

→ Poursuite de la **création de bibliothèques et médiathèques intercommunales** à Noyal-sur-Brutz (2020), Soudan (2020) et Saint-Vincent-des-Landes (2021).



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

653 élèves inscrits
(568 élèves uniques en soustrayant les élèves inscrits à plusieurs disciplines)



460
élèves en musique



123
élèves en danse



70
élèves en théâtre



PROGRAMMATION ET ACTIONS CULTURELLES



Fête des bibliothèques et des médiathèques

→ BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Intégrées dans des actions nationales ou à l'initiative de la collectivité, **de nombreuses animations jalonnent l'année dans le réseau de lecture** :

- **Fête des bibliothèques et des médiathèques** (en mars) : 67 animations et 1 467 participants,
- **ateliers informatiques et numériques** : 148 participants (et 315 personnes en moyenne par mois à l'espace multimédia de la médiathèque à Châteaubriant),
- des **temps forts réguliers** : Festival du Conte, Mois du Documentaire, fêtes de fin d'année...
- des **animations tout public** : lectures, spectacles, conférences, animations musicales, ateliers créatifs, projections, expositions...
- des **accueils de groupe** (multi-accueils, accueils de loisirs, Relais petite enfance, Institut médico-éducatif...),
- des **portages de livres** en partenariat avec des organismes partenaires.

→ RÉSIDENCE D'ARTISTES

Des artistes professionnels sont également venus sur le territoire en 2019 :

- **Street art** : finalisation de la résidence « Sous Vos Murs » en partenariat avec le collectif **100Pression** afin de valoriser le patrimoine local (création d'une œuvre collective sur le château d'eau de Derval, exposition et création d'un parcours artistique et patrimonial).
- **Cinéma d'animation** : lancement d'une résidence avec **Solweig von Kleist** et **Alessia Travaglini** en partenariat avec la Nef Animation, l'Incroyable Studio à Nantes, la DRAC et le Département sur la thématique « Regards et univers poétiques ».

Certaines actions proposées par le conservatoire, la lecture publique et l'éducation artistique et culturelle bénéficient du soutien de l'État-Drac et du Département.



→ PROGRAMMATION TOUT PUBLIC EN LIEN AVEC LES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Création et programmation de vidéos, d'expositions d'arts plastiques et de spectacles (théâtre et danse) avec les compagnies et artistes partenaires.

↔ PASSAGE DU MUMO

- En partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain (FRAC), la Région, l'État-Drac et le Département, le **Musée Mobile (MuMo)** est venu une semaine sur le territoire (à Châteaubriant et à Derval) pour présenter des œuvres contemporaines sur le thème du paysage (476 visiteurs).

→ EXPOSITIONS À LA SALLE D'EXPOSITION À DERVAL

- Expositions de Laura Orliac (partenariat avec le FRAC) et d'Hélène Duclos.

→ THÉÂTRE DE VERRE

- Renouvellement du partenariat entre le Théâtre de Verre (Ville de Châteaubriant) et la communauté de communes avec le **lancement de spectacles décentralisés** sur le territoire (Grand-Auverné et Derval en 2019).



ESPACES AQUATIQUES

2019 EN QUELQUES CHIFFRES

Châteaubriant - AquaChoisel



67 840
entrées
grand public



12 516
entrées
scolaires

Châteaubriant - Espace Dauphins



1 173
entrées
grand public



15 036
entrées
scolaires

Derval



60 757
entrées
grand public



14 378
entrées
scolaires

Avec **3 équipements complémentaires**, AquaChoisel et Espace Dauphins à Châteaubriant et l'espace aquatique de Derval, le Pôle Piscines de la communauté de communes propose **une offre diversifiée pour l'apprentissage de la natation, les loisirs et la compétition**.

Des évènements sont organisés très régulièrement pour les jeunes (défis sportifs, soirées à thème...), mais aussi à l'attention des adultes avec les « Soirées zen » qui permettent de valoriser les espaces bien-être de Châteaubriant et Derval. Des activités sportives plus classiques sont proposées (aquabike, aquagym...) tandis que les clubs entraînent leurs nageurs et assurent l'organisation de compétitions.

Le Pôle Piscines, en collaboration avec l'Éducation nationale, poursuit son implication dans **l'accueil des scolaires et l'apprentissage de la natation**.



SOLIDARITÉ - SOCIAL

CENTRE SOCIO-CULTUREL

Programmé en 2018, le Centre socio-culturel intercommunal (CSCi) est mis en place dans le cadre du Contrat de ville du quartier de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant. Il exerce ses missions dans 3 champs d'actions : **la vie associative, les familles du territoire intercommunal et les habitants du quartier prioritaire** de La Ville-aux-Roses. En 2019, l'Atelier Vignaux et Faure a été retenu pour réaliser le nouveau bâtiment destiné à recevoir le CSCi et ses partenaires à partir de l'automne 2020.



Esquisse du Centre socio-culturel par l'Atelier Vignault et Faure



Communauté de communes



WWW.CC-CHATEAUBRIANT-DERVAL.FR

Siège :
5 rue Gabriel Delatour 44110 CHÂTEAUBRIANT

Annexe :
1 allée du Rocheteur 44590 DERVAL

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : accueil@cc-chateaubriant-derval.fr



AR-Préfecture

044-200072726-20201001-376-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAULT
Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X		
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN MAZE
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-376-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT